

UNSA DOUANES
6 Rue Louise Weiss
75703 PARIS CEDEX 13

Instruction du dossier :
Sophie GENVRESSE
N/Réf. : SGE/VF/IPL231784

Paris, le 23 juin 2023

Saisine N°23002551

(à rappeler dans toute correspondance)

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre plainte déposée auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) concernant la réception d'un courriel adressé par l'adresse électronique ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr et dont l'objet est « Réforme des retraites : Message de Stanislas Guerini aux agents de la Fonction publique ».

Comme vous le savez, sur la base des plaintes reçues relatives à l'envoi de ce message, la CNIL est intervenue auprès du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, ainsi qu'auprès du ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques pour les interroger sur les faits en cause (consultez le communiqué de la CNIL à cet égard : [Réforme des retraites : la CNIL instruit les plaintes concernant le message du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques | CNIL](#)).

Les éléments recueillis ont fait l'objet d'une analyse approfondie à l'issue de laquelle la Présidente de la CNIL a décidé d'engager une des procédures de sanction prévue par la loi du 6 janvier 1978 modifiée (article 22).

Dans ce cadre, je vous informe qu'un rapport de sanction administrative a été adressé au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, ainsi qu'au ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques.

A ce stade, un tel rapport ne préjuge aucunement de l'issue qui sera éventuellement donnée à ce dossier par la formation restreinte de la CNIL, organe de la CNIL chargé de prononcer des sanctions, qui reste souverain pour déterminer le(s) manquement(s) à retenir ainsi que la mesure correctrice à adopter le cas échéant.

Les suites données à ce dossier se poursuivent donc et nous ne manquerons pas de vous informer de l'issue de votre plainte.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end and a vertical stroke extending upwards from the middle.

Sophie GENVRESSE
Cheffe du Service de l'exercice des droits et des plaintes 2